

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON
CANTON DE BRIANÇON 1**MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE****Délibération du Conseil Municipal
N°2021- 057
REFECTION DU SENTIER DE LA LAUZETTE**

Séance du : 14 juin 2021

Date de convocation : 09 juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatorze juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre PIC.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 8

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel PIQUEMAL, Roland JACOB, Alain FAUST, Sylvie MATHON, Anthony SIONNET, Nathalie FERRIER

Pourvoir à : Stéphane FERRIER à Anthony SIONNET, Gilbert HERVE à Philippe SIONNET,

Absent : Pelle LANG

Secrétaire de séance élu : Roland JACOB

OBJET :

REFECTION DU SENTIER DE LA LAUZETTE

Suite à l'avalanche du Tabuchet qui s'est déclenchée sur la commune de La Grave le 11 février 2021, des dégâts ont été constatés et notamment sur le chemin de la Lauzette.

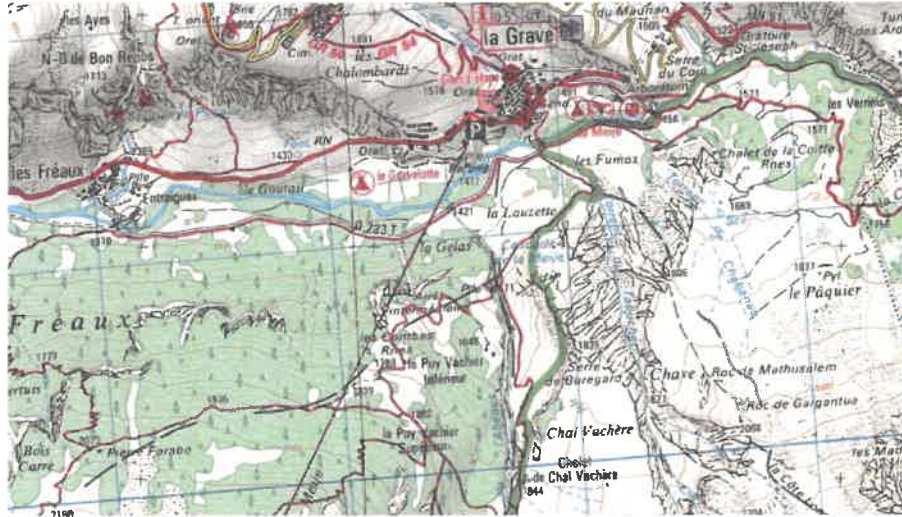
Un devis a été demandé pour la réfection du sentier de la Lauzette. Il s'élève à 2030.00 € HT .

Le Maire demande au Conseil Municipal de:

- valider les travaux à effectuer,
- valider le devis et le plan de financement.

Montant du Projet**jusqu'à 2 030.00 € HT**

REFECTION DU SENTIER DE LA LAUZETTE

**Financement du projet :**

- DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (FONDS DE SECOURS) 2.00 €	80 %	1 624.00 €
- Autofinancement communal	20 %	406.00 €

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal :

- valide les travaux à effectuer,
- valide le devis et le plan de financement.

La Grave, le 10/06/2021

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean Pierre PIC

Délibération adoptée

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Jean-Pierre Pic



Date dépôt Sous-Préfecture. :

Date affichage :